

## Les instances participatives de la Métropole se renouvellent Appel à volontaires

*Vous aimez prendre la parole, échanger des idées, débattre ?*

*Vous voulez agir pour notre territoire?*

*Rejoignez le Conseil de développement (C2D), la Commission Consultative des services Publics Locaux (CCSPL) et les Comités d'Usagers !*

Depuis plus de deux ans, la Métropole grenobloise associe les métropolitains aux projets qui sont en lien avec le développement de notre territoire.

Cette participation citoyenne s'inscrit notamment dans le cadre du **C2D**, de la **CCSPL** et des **Comités d'Usagers** qui renouvellent actuellement une partie de leurs membres.

- **Le conseil de développement (C2D)** est un espace d'expression et de controverses. Il vise à enrichir la décision des élus sur les politiques métropolitaines (aménagement, habitat, déplacements, environnement...)
- **La commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)** représente une interface entre les élus et les usagers. Elle vise à améliorer la qualité des services publics métropolitains (assainissement, traitement des déchets...) en examinant les rapports d'activités et en rendant des avis sur la gestion des services publics locaux.
- **Les Comités d'Usagers « Eau et Assainissement », « Déchets » et « Energie »** contribuent à la diffusion des informations entre les usagers et les services métropolitains.

Habitants, associations, entreprises, syndicats, établissements publics, chambres consulaires,... sont invités à **candidater du 29 janvier au 15 mars 2018** pour porter la voix de la société civile organisée et des habitants auprès des élus métropolitains.

Les candidatures seront instruites par la Métropole qui arrêtera la liste définitive des membres en fonction de critères visant à assurer la diversité des membres et la représentation de l'ensemble des territoires de la Métropole. Les organismes retenus seront ensuite invités à désigner leurs représentants.

Pour candidater, rendez-vous sur :  
[Participation.lametro.fr](http://Participation.lametro.fr)